



Société de Réadaptation du Nord-Est
Une prise en charge globale et pluridisciplinaire



(Association fondée le 16 octobre 1976 – groupant toutes les personnes exerçant des responsabilités en matière de réadaptation des personnes handicapées physiques)
www.congres-sornest.fr

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En application de l'article 4 de la Loi 71-575 du 17 juillet 1971

Entre les soussignés :

SORNEST – Société de Réadaptation du Nord-Est
Siège social : CMPR Bretegnier – 14 rue du docteur Gaulier 70400 HERICOURT
Agrément FC 41 54 01 201 54

Représenté par le Docteur Jean-Philippe EHNY, Président,

Et L'ETABLISSEMENT.....
Représentée par
Adresse de facturation

Il est conclu la convention suivante :

ARTICLE 1

La SORNEST organise l'action de formation intitulée

**Quels enjeux pour la rééducation et la réadaptation au
XXIème siècle ?**

Les 11 et 12 mars 2027 à BESANÇON
A la Chambre de Commerce et d'Industrie

ARTICLE 2

La SORNEST accueillera lors de ces journées d'études et de perfectionnement

Adresse professionnelle.....
.....
.....

Nom Prénom
Profession
Adresse mail

Nom Prénom
Profession
Adresse mail

Nom Prénom
Profession
Adresse mail

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de ce cycle de formation

ARTICLE 3

En contrepartie de cette action de formation, le contractant s'engage à s'acquitter des frais suivants :
(Cocher la case correspondante à votre choix)

TARIFS CI DESSOUS UNIQUEMENT POUR 3 INSCRIPTIONS ET PLUS

TARIFS EARLY BOOKING JUSQU'AU 31/01/2027
(après cette date, les tarifs seront majorés de 50€)

ADHERENT(S) SORNEST

o 1 inscription par personne, à 200 euros (2 déjeuners inclus) pour 2 jours
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 2 jours =€

o 1 inscription par personne, à 100 euros (1 déjeuner inclus) pour 1 jour le 11/03/2027
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 1 jour =€

o 1 inscription par personne, à 100 euros (1 déjeuner inclus) pour 1 jour le 12/03/2027
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 1 jour =€

OU

NON ADHERENT(S) SORNEST

o 1 inscription par personne, à 250 euros (2 déjeuners inclus) pour 2 jours
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 2 jours =€

o 1 inscription par personne, à 125 euros (1 déjeuner inclus) pour 1 jour le 11/03/2027
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 1 jour =€

o 1 inscription par personne, à 125 euros (1 déjeuner inclus) pour 1 jour le 12/03/2027
Ne comprenant pas les déplacements qui restent à la charge du participant.

Total inscription 1 jour =€

DINER CONVIVIAL LE 11/03/2027

- O 1 place à 50 euros
- O 2 places à 100 euros
- O 3 places à 150 euros

Total inscriptions dîner =€

Un congrès organisé par





Société de Réadaptation du Nord-Est
Une prise en charge globale et pluridisciplinaire



(Association fondée le 16 octobre 1976 – groupant toutes les personnes exerçant des responsabilités en matière de réadaptation des personnes handicapées physiques)

www.congres-sornest.fr

HEBERGEMENT

IBIS BESANCON LA CITY – 3*

☐ **Chambre standard**, petit déjeuner inclus 1 personne (lit double) 140€/nuit

☐ **Chambre standard, petit déjeuner inclus** 2 personnes (2 lits jumeaux) 160€/nuit

Je partage ma chambre avec (indiquez le nom de l'autre participant au congrès)

☐ **Chambre confort, petit déjeuner inclus** 1 personne (lit double) 152€/nuit

☐ **Chambre confort, petit déjeuner inclus** 2 personnes (2 lits jumeaux) 172€/nuit

Je partage ma chambre avec (indiquez le nom de l'autre participant au congrès)

☐ nuit du 10/03/2027

☐ nuit du 11/03/2027

☐ 2 nuits du 10 au 12 mars 2027

ou

Comfort Aparthôtel La City – 3*

☐ **Studio supérieur**, 25m2, sans petit-déjeuner - 1 personne (lit double) 145€/nuit

☐ **Studio supérieur**, 25m2, sans petit-déjeuner - 2 personnes (lit jumeaux) 145€/nuit

Je partage mon studio avec (indiquez le nom de l'autre participant au congrès)

☐ **Appartement T2**, 30m2, 1 chambre + 1 salon, sans petit-déjeuner - 1 personne (lit double)
164€/nuit

☐ **Appartement T2**, 30m2, 1 chambre + 1 salon, sans petit-déjeuner - 2 personnes (lit jumeaux)
164€/nuit

Je partage mon appartement avec (indiquez le nom de l'autre participant au congrès)

☐ nuit du 10/03/2027

☐ nuit du 11/03/2027

☐ 2 nuits du 10 au 12 mars 2027

Total HEBERGEMENT =€

Un congrès organisé par



SARL au capital de 7 500 € - RCS MONTPELLIER 490 156 50200034

11 RUE DU PATUS 34160 MONTAUD Tel : 04 67 59 24 98 - E-Mail : carine.korchia@c2mh-events.com



Société de Réadaptation du Nord-Est
Une prise en charge globale et pluridisciplinaire



(Association fondée le 16 octobre 1976 – groupant toutes les personnes exerçant des responsabilités en matière de réadaptation des personnes handicapées physiques)
www.congres-sornest.fr

RECAPITULATIF DU MONTANT DE L'INSCRIPTION

TOTAL INSCRIPTIONS=.....€
TOTAL DINER=€
TOTAL HEBERGEMENT=€
TOTAL FACTURE =€

Le règlement des frais d'inscription est exigible au plus tard le 12 mars 2027, et doit se faire à réception de facture. Modalités et moyens de règlement sur la facture

ARTICLE 4

Chaque participant à l'action de formation visée par la présente convocation reste salarié de son employeur et se trouve dans la situation d'un salarié de formation.

ARTICLE 5

La présente convention est applicable pour la durée de l'action.

ARTICLE 6

En cas de résiliation de la présente convention par le client, les conditions d'annulations appliquées seront celles indiquées sur le site www.congres-sornest.fr, à la rubrique « inscription »

A HERICOURT, le 25 septembre 2026

Pour la SORNEST
Président de la SORNEST

EHNY Jean-Philippe

Pour l'Etablissement,

CONVENTION A REMPLIR ET RENVOYER A



Mme Carine KORCHIA
carine.korchia@c2mh-events.com
0467592498
0623584109

Un congrès organisé par



SARL au capital de 7 500 € - RCS MONTPELLIER 490 156 50200034
11 RUE DU PATUS 34160 MONTAUD Tel : 04 67 59 24 98 - E-Mail : carine.korchia@c2mh-events.com